



RAPPORT ANNUEL 2018

Officialité Interdiocésaine suisse



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

OFFICIALITÉ INTERDIOCÉSAINES SUISSE

Préambule

L'Officialité Interdiocésaine Suisse traite les appels interjetés par les parties contre les décisions des instances diocésaines qui se sont prononcées pour ou contre une reconnaissance de nullité matrimoniale.

Une fois l'appel admis, l'Officialité interdiocésaine introduit la procédure, organise les dépositions des parties et des témoins jusqu'à la conclusion de l'instruction et son jugement final.

L'Officialité Interdiocésaine répond aussi aux demandes de conseils juridiques et offre souvent un accompagnement pastoral.

Membres

Official	Betticher Nicolas
Notaire	Sandelin Sigrid Isabelle
Juges	Bernasconi Oliviero
	Bugelli Alexandrette
	Steindl Helmut
	Kowalik Adam
	Kaptijn Ndiaye Astrid
	Herzog Niklaus

Défenseurs du lien Glaus Joseph
Herzog Niklaus

Modérateur jusqu'à la fin 2018
Mgr Morerod Charles
Président de la Conférence des évêques suisses

Activités

Le Tribunal

- 5 séances de tribunal dans l'année
- 12 dépositions de parties ou témoins
- 22 consultations pour avis de droit ou accompagnement pastoral

Causes pendantes en début d'année

- 4 causes
- 1 abandonnée

Causes reçues en 2018 en appel

- 6 appels arrivés en cours d'année

Sentences rendues suite séances de tribunal

- 5 sentences ont été rendues,
 - o 4 en faveur de la nullité,
 - o 1 en faveur du lien

Causes pendantes en fin d'année

- 4 causes

Conseils et avis de droit

- Nous recevons de plus en plus de demandes de conseils juridiques.
- Des demandes toujours plus importantes de personnes qui s'adressent à nous car désespérées de ne pouvoir obtenir l'examen de leur mariage religieux.
- Ces échanges exigent de nombreux rendez-vous avec les personnes concernées mais aussi avec les instances.
- Une officialité par manque de personnel refuse très souvent les nouvelles demandes.

Accompagnement pastoral et juridique

- D'agents pastoraux
- De certaines parties, dont le recours est à la Rote romaine, qui ne comprennent ni les expressions juridiques employées, encore moins le latin et qui ont du

mal à supporter la durée des procédures (souvent sur plusieurs années)

Rapport d'activité et échange avec les tribunaux supérieurs et les médias

- Statistiques pour la Signature apostolique
- Echanges avec la chancellerie de la Rote romaine, demandes dossiers et informations diverses.

Médias

- Selon demandes des journalistes

Remarques

On constate une étonnante disparité d'admission des causes selon les officialités diocésaines ; raison pour laquelle notre instance est souvent sollicitée.